

Le savez vous ?

24,2

c'est le pourcentage de jeunes de moins de 25 ans au chômage en France métropolitaine, selon l'INSEE, contre 10,2 % pour l'ensemble de la population ; (catégorie A)

69%

des Français pensent difficile de retrouver un emploi une fois au chômage

60 %

c'est le pourcentage de français qui refusent un recul de l'âge de la retraite au-delà de 62 ans, selon un sondage IFOP pour Sud Ouest

A temps plein, les hommes gagnent 31 % de plus que les femmes. Tous temps de travail confondus, l'écart est de **37%**.

En 2012, 99 500 emplois ont été détruits en France (secteur marchand), dont 61 000 emplois intérimaires, 29 400 dans l'industrie. En cinq ans 450 000 emplois ont été supprimés.

0,3 %

c'est la baisse de l'emploi intérimaire constatée entre déc. et janvier par pôle emploi

300 en millions d'euros, le montant du creusement du déficit de l'État français par rapport au même mois de 2012. Il s'élève ainsi à 12, 8 milliards d'€ fin janvier 2013.
Plus d'austérité, moins de rentrées, c'est plus de déficit.

Plus d'un salarié sur 10 a déjà exercé son droit de retrait pour préserver sa santé ou sa sécurité.

Dimanche 28, journée nationale en souvenir de la déportation.

Cérémonies dans de nombreuses communes dont V. Vauzelles, Chaulgnes, Nevers...

Résistance, stèle de Fond-Judas, mardi 30 avril à 16 h,

devant la stèle, cérémonie organisée par l'ANACR, les municipalités de Champvert et La Machine.

Directeur de publication Jean-Paul Pinaud. N° de commission paritaire 0315910914 - Imprimé par SARL les Nouvelles de la Nièvre RES 428 937 775 000 16. N° JSSA: 1639-4372 Nevers - Page 6

Manif le 5 mai pour : Une république sociale et démocratique Vite, la 6^{ème} République !

Rappelons aux plus jeunes que nous sommes actuellement dans la 5^{ème} République, instaurée par De Gaulle en 1958. C'était la guerre d'Algérie. Les colonies françaises se libéraient. Le capitalisme se restructurait. La 5^{ème} République limite les pouvoirs du Parlement. C'est le pouvoir personnel du Président élu au suffrage universel qui domine. Un choix biaisé puisque seuls deux candidats sont présents au second tour. Rien n'oblige l'élu à respecter ses engagements. L'élection des députés liée à la Présidentielle conduit les élus à être des "beni oui oui". Maintenant la finance domine tout et impose ses vues. (Rappelons le Non au Référendum en 2005, le Président ayant fait le contraire de la volonté du peuple).

Il faut donc construire une nouvelle République : la 6^{ème}
Liberté - Egalité - Fraternité : de 1789 à nos jours la République et ses valeurs sont un combat.

Il faut reconquérir une véritable souveraineté du peuple. Le pouvoir partagé des citoyens et non le présidentielisme. Cela implique :

- de nouveaux droits pour les citoyens dans l'entreprise et dans la cité
- La proportionnelle aux élections
- Le respect de la parole donnée
- L'égalité sociale qui en finisse avec la domination de la finance, les emplois précaires, les inégalités, les injustices dues aux privilèges et à l'argent en créant une sécurisation professionnelle et sociale pour tous.
- La démocratie sociale avec l'appropriation sociale des richesses créées
- Une république laïque qui offre la liberté de conscience et refuse la domination d'une religion dans l'Etat
- Le droit de vote des étrangers
- Un statut de l'élu-e

Une république qui œuvre à :

- une mondialisation de coopération, de Paix et de désarmement et une Europe de solidarité et non de concurrence.
- Il faut donc une refondation de la République

**Bus : Inscriptions sans attendre
et dans la limite des places disponibles : 03 86 93 97 97**

Horaires du bus

Trajet Aller : Départ St Léger des Vignes 7h, dépôt ; DECIZE, Pl. du Champ de Foire, 7h20 ; IMPHY, Pl. des Martyrs, 7h45 ; NEVERS, Parking de l'Hôtel Mercure (PLM), 8h00 ; Aire des Vignobles de l'A77, 8h30.

Trajet Retour : départ de Paris 17 heures ; Retour indicatif 20h30 à Nevers, 21 h à Decize

Je m'inscris pour le bus

Je participe au financement du bus

Nom-Prénom _____

Adresse _____

Tel : _____

Courriel : _____

Chèque à l'ordre de et à retourner : **Association PCF**
10 rue de la Rotonde - 58000 Nevers - Tel 03 86 93 97 97

N° 1749 du 26 Avril 2013 - Tel 03 86 93 97 99 - Fax 03 86 61 31 91
Mail : les.nouvelles.nievre@wanadoo.fr - Prix 0.70€

Dispensé de timbrage **VARENNES-VAUZELLES PPDC**

Nevers :
**200 personnes à la projection
du film Ez Kurdim**
Page 5
**Rencontre avec Didier Le Reste
sur le ferroviaire**
pages 3 et 4

**Les Nouvelles
de la Nièvre**
Hebdo départemental du PCF
10 rue de la Rotonde - 58000 NEVERS

Le site des communistes nivernais : <http://nievre.pcf.fr>



Déposé 24-04 -13

Le 1^{er} mai, mobilisons-nous partout contre l'austérité, pour l'emploi et le progrès social

**En France et dans le monde,
mettons les pieds dans le plat !**

**Salariés, dans le monde entier
nos intérêts sont communs !**

CONSTRUIRE L'UNITE DES SALARIES POUR FAIRE NAITRE L'ESPOIR. Partout, la même politique d'austérité et la restriction des droits démocratiques est imposée aux salariés et aux populations. Elles aggravent la crise, plongent les peuples dans la misère et provoquent la récession notamment dans toute la zone euro. Pour être plus forts, il faut se rassembler ! Les salariés doivent construire leur unité avec leurs organisations syndicales depuis leur lieu de travail jusqu'à l'échelle mondiale.

**Manifestations : 10 h à l'appel
des syndicats CGT, FSU, FO,
Solidaires.**

- **NEVERS** : Bourse du travail
- **CLAMECY** : Ancienne poste
- **COSNE sur Loire** : devant la poste
- **DECIZE** : Place Saint Just



CONTRE L'AUSTÉRITÉ ET LA FINANCE
**MARCHE CITOYENNE
POUR LA 6^{ème} RÉPUBLIQUE**
5 MAI 2013, PARIS

Inscriptions pour le bus
voir page 6

Si vous montez
en voiture et avez
des places, covoiturage
03 86 93 97 97



ANI : passage en force au Sénat

Ainsi donc, le gouvernement a mis autoritairement fin aux débats sur l'ANI en imposant la procédure du vote dit « bloqué », après seulement 48 heures de débat. Cela prive les sénateurs de leur droit constitutionnel de présenter dans le détail leurs amendements, et de les soumettre au vote.

Cette décision constitue une première : jamais un gouvernement n'aura usé d'une telle arme à l'encontre de sa propre majorité parlementaire. C'est la démonstration de l'incapacité du gouvernement à faire face aux contre-propositions formulées par les 450 amendements élaborés avec le monde du travail et présentés par le groupe communiste au Sénat.

Et pour cause : le groupe communiste a fait la preuve que, sur la base de ses amendements, il y avait une majorité de gauche au Sénat pour adopter des mesures différentes de celles que veut imposer le patronat. Incompatible avec la promesse faite à Madame Parisot que le texte serait adopté « en l'état ». Dans ces conditions, le Gouvernement a préféré fuir en mettant un terme aux débats, quitte à piétiner le droit du Parlement à faire la loi.

Plus que jamais, la 6^{ème} République est à l'ordre du jour... la marche du 5 mai sera un temps fort de cette mobilisation.

Conseil municipal de Nevers :

Vote unanime en faveur de la Voie Ferrée Centre Europe Atlantique

La délibération n° 62 du conseil a donné lieu à des interventions des divers groupes représentés au conseil municipal.

Pour le groupe communiste c'est **Christian Lebatteur** qui a rappelé que le maintien des **taux de fiscalité** est l'acte politique qui « découle de la volonté de la majorité municipale décrite lors du DOB et du budget . »

Pour l'élu communiste, ce choix mérite d'être souligné « malgré l'environnement social et économique actuel et sous les contraintes imposées par le gouvernement ». Pourtant il souligne que pour répondre aux besoins de nos concitoyens « les dépenses ne répondent pas aux demandes exprimées » et qu'il nous faudra trouver des « recettes nouvelles » comme « la taxation des actifs financiers afin de redonner des moyens aux collectivités locales ».

Si nous voulons « aller vers une baisse des taux de la fiscalité locale, les seuls transferts de compétences à l'ADN ne suffisent pas ». Ce dont nous avons besoin c'est d'une « reprise de la croissance, d'une augmentation du pouvoir d'achat des salariés et des moyens aux collectivités locales, par conséquent l'abandon des politiques d'austérité ».

il conclut en déclarant que le groupe PCF votera « la stabilité des taux qui témoigne de l'attention que nous portons à la situation de nombreux habitants de notre commune ».

Avant de voter la « traditionnelle » délibération sur le **financement de l'école privée** que la loi nous oblige à financer, **Didier Bourotte** fait remarquer que « ce sont 111 425 € qui lui sont consacrés, alors que dans le même temps et malgré les 60 000 créations de postes annoncées, un poste d'école maternelle est supprimé à Nevers Jules Ferry et aucun créé (...) Plus que jamais l'argent public doit être au service de l'école publique pour concrétiser une véritable rupture avec les politiques précédentes et pour reconstruire un grand service public d'éducation laïc pour tous. »

En fin de conseil plusieurs vœux et motions sont déposés dont une motion déposée par le groupe UMP qui regrette l'adoption par le Sénat de la **loi d'amnistie des syndicalistes**.

François Diot a fait remarquer que « cette loi déposée par les sénateurs communistes vise à amnistier les syndicalistes et les salariés condamnés sous le quinquennat de N Sarkozy pour avoir voulu défendre leur outil de travail ». Il a remarqué que « l'UMP a déposé, pour sa part, un projet de loi visant à indemniser les exilés fiscaux, le jour même des aveux de Jérôme Cahuzac ! (...) à chacun son projet de loi d'amnistie... »

Le groupe PCF par l'intermédiaire d'un vœu a rappelé le drame qui touche les familles menacées **d'expulsions locatives**. Par la voix de **Christian Lebatteur**, ils demandent que « les familles frappées par le chômage et la pauvreté ne subissent pas la double peine d'une expulsion locative... et que l'Etat soit intransigeant vis à vis des vendeurs de sommeil, des spéculateurs immobiliers, ou des maires des villes ne respectant pas la loi SRU imposant 25 % de logements sociaux ». Pour cela, il faut :

- Reconnaître le droit au logement comme un droit universel accessible à tous.
- Accorder à toute autorité publique qualité sur le territoire de son ressort pour s'assurer de la conduite à bonnes fins de la mise en œuvre effective de ce droit.
- Interdire le recours par le préfet à la force publique dans une procédure d'expulsion locative décidée en justice, lorsque la personne visée par cette procédure et qui ne serait pas en mesure d'accéder à un logement par ses propres moyens ou de s'y maintenir, n'a pas obtenu de proposition de relogement adapté à ses besoins et à ses capacités »
- Reprendre les préconisations formulées par le comité de suivi du DALO afin d'interdire toute expulsion de personne reconnue prioritaire par les commissions DALO ou dans l'attente d'une réponse à un dossier déposé devant cette commission.
- Garantir l'équilibre financier de ces mesures.

Enfin, une **motion pour l'inscription de la VFCEA** en priorité n°1 dans la révision du Schéma National des Infrastructures de Transports a été adoptée **à l'unanimité du conseil municipal**.

DECIZE : Assemblée citoyenne PCF/Front de Gauche ALORS CETTE MATERNITE, ON LA ROUVRE QUAND ?

Les questions de santé restent une priorité pour les citoyens, mais dans le quotidien, ils ont de plus en plus de mal à se soigner correctement. Pour les personnels hospitaliers « à flux tendus » les conditions de travail sont de plus en plus difficiles, dans nombre d'établissements la situation financière est catastrophique... Ainsi, les directeurs des ARS ont fait du zèle, en pleine conformité de leurs « missions » définies par la loi Hôpital, patient, santé, territoire. Tout cela ne respire pas la démocratie sanitaire ! Le changement là aussi se fait attendre. Concernant la maternité de Decize : Sa réouverture est une nécessité pour la population du sud nivernais ! Tout comme le maintien de tous les services de l'hôpital. Il faut des actes positifs, il faut renforcer la solidarité et le service public.

**Venez en débattre le vendredi 3 mai à 18h
Salle des fêtes à Decize**

ANI : belle initiative à Prémery

Les militants Communistes et du Front de Gauche ont réussi une belle initiative sur le parking de la grande surface locale, où ils ont fait signer la pétition contre l'ANI. Près de 80 personnes ont posé leur signature contre cet accord MEDEF-CFDT, alors que le gouvernement privait les sénateurs de leurs droits et notamment les sénateurs communistes qui n'ont pu présenter leurs amendements élaborés en relation avec le monde du travail.

A l'invitation de la Section de Nevers du PCF, 200 personnes à la projection-débat autour du film « Ez Kurdim »

La salle de projection de l'Espace Socio-Culturel Grand Ouest, à Nevers, a pratiquement manqué de places assises, vendredi soir : 200 personnes ont assisté à la projection du film Ez Kurdim (« Je suis kurde »), puis aux débats animés par **Didier BOUROTTE**, adjoint au Maire, qui avait invité pour l'occasion **Antoine LAURENT**, le réalisateur du film, **Sylvie JAN**, responsable nationale du réseau PCF-Kurdistan, et **M. YEBBUN**, membre de la FEYKA (Fédération des Associations Kurdes de France).



PKK emprisonné à vie dans les prisons turques, et le gouvernement turc semblent avoir ouvert un espoir, se traduisant par cet appel au cessez-le-feu et à un règlement politique de la question kurde. Nous voulons soutenir de toutes nos forces cet espoir, qui permettrait de mettre fin à une guerre qui, depuis 1984, a fait 45 000 morts ».

Dans la salle, de très nombreuses familles d'origine kurde (venues de Nevers et de l'Agglo), ainsi que des citoyens, engagés ou non, sensibles à la situation vécue par le peuple kurde et à la solidarité internationale qui grandit pour la reconnaissance de ses droits.



En introduction, **Didier BOUROTTE** a indiqué que c'est à l'occasion du Congrès National des Elus Communistes et Républicains qu'il a eu connaissance de ce film, et « il m'a semblé évident que nous devions le projeter à Nevers (...) L'actualité récente a fini de nous convaincre de cette opportunité, en particulier le tragique assassinat en plein Paris des trois dirigeantes Kurdes qui auraient dû avoir la protection de l'Etat Français, nous sommes aussi là ce soir pour leur rendre hommage (...) Mais en ce printemps 2013, c'est également l'appel au cessez le feu qui fait l'actualité : les pourparlers entre Abdullah Öcalan, le leader historique du

Chacun dans un registre différent, **Antoine Laurent**, **Sylvie Jan** et **M. Yebun** ont apporté leur éclairage et enrichi les débats.



L'émotion était palpable, au sortir de la salle, chez de nombreux membres de la communauté kurde, touchés par le fait « qu'on s'intéresse à la situation de (leur) peuple ».

De nombreuses pétitions ont été signées « pour l'abandon des accords de coopération policière entre la France et la Turquie » ; des étudiantes en ont emporté des exemplaires à faire signer autour d'elles. De nombreux contacts nouveaux ont été pris et, signe de la satisfaction des participants, plus de 300€ ont été récoltés pour financer l'initiative, dans le drapeau kurde tendu à la sortie de la salle.



Bravo à nos camarades de la Section de Nevers, en particulier **Gürsel Gurgoz**, **Maxime Gon** et leur secrétaire de Section **Didier Bourotte**, à nos sympathisants **Hassan Yilmaz**, **Imam Seskin**... qui ont permis la réussite de cette initiative et de mieux faire connaître le combat du peuple kurde.

Preuve que, loin d'être un combat d'arrière-plan, la solidarité internationale mobilise toujours, que ce soit en faveur du peuple palestinien, du peuple kurde ou des peuples d'Amérique Latine.

2) L'axe Clermont – Nevers - Paris et la Gare de Bercy :

L. Marcel donne l'opinion du Collectif qui demande « une autorité organisatrice unique du transport ferroviaire, la SNCF. La concurrence étant contraire à un développement équilibré et harmonieux. » Sur les horaires, « un retour de Paris un peu plus tard le soir est nécessaire. » Il explique ce qu'apporterait de positif un pôle unique gare de Lyon-Bercy. « Un tapis roulant de seulement 500 mètres pourrait relier directement ces deux gares. »

Jérôme Maillet, cheminot, membre du collectif pour la présentation de l'Hôtel des Nivernais, invite à interpeller la SNCF « sur la fiabilité du matériel. Les retards journaliers sont inacceptables. »



P. Reuillard fustige la mise en cause des lignes nationales (TET), Paris – Nevers étant concerné. « Exigeons la modernisation de la ligne et notamment son passage à 200Km/h. »

Monsieur Rossignol Président de la CCI exprime son

« intérêt pour toutes les infrastructures. » Il est favorable au prolongement autoroutier de la deux fois deux voies. Il y a besoin de liaisons rapides.» Et s'il est favorable au TGV Paris – Orléans – Clermont, (POCL), il invite, « à ne pas se laisser distraire, à ne pas se laisser endormir par cet équipement, » qui arriverait autour de 2035, « et dont les financements ne sont pas réglés. Nous avons besoin de liaisons rapides avec Paris. Nous sommes mal desservis, le nord du département a besoin d'être irrigué. » Il invite à se « battre pour ces objectifs. »

3) Le TGV POCL :

M. Rossignol revient sur le besoin de désenclaver le territoire. « Plus que l'emplacement de la gare, on a besoin de travailler à un schéma de développement économique. On a des hectares de libres à coté de l'autoroute. Il est également nécessaire que nos dirigeants prennent conscience du besoin d'une refondation totale du fret. »

Christian Lebatteur président de l'Association des Élus Communistes et Républicains rappelle que son Association participe et est prête à participer à toutes les initiatives et actions améliorant la situation des Nivernais et du département.

D. Le Reste revient sur les financements, « question très importante. Attention aux "partenariats public-privé" (PPP), Ces lignes n'auront pas forcément de TGV, si la SNCF, avec les orientations actuelles, n'y trouve pas de rentabilité. » Il propose de créer « un livret d'épargne environnemental (type livret A) pour les infrastructures. On pourrait renationaliser les autoroutes qui rapportent. »

4) Le développement de l'activité ferroviaire dans la Nièvre a manqué de temps pour creuser ce sujet et les interventions de la tribune ont limité les échanges avec la salle. Retenons l'idée que « la Nièvre peut se réindustrialiser si l'on travaille la question des filières et avec le ferroviaire, penser multimodal. » Ou encore, « Imphy va retraiter les milliers de tonnes de "laitiers" des aciéries du Creusot, avec quels moyens de transport ? »



Jean-Paul Pinaud, Didier Le Reste,

JP Pinaud remarque : « nous ne sommes pas sans rien, appuyons nous sur l'existant. Il y a des besoins importants pour l'industrie ferroviaire. La rénovation des trains nationaux, Régionaux, des TGV, des Métros, la déconstruction des trains, les wagons sont construits à l'étranger. Rapprochons tous les acteurs du transport, usagers, élus, cheminots. L'État doit jouer son rôle de stratège. »

P. Reuillard invite à ne pas oublier l'atout important de l'ISAT (école d'ingénieurs à Nevers) qui a déjà développé des concepts industriels sur le ferroviaire. »

D. Le Reste conclura : sur le besoin de services publics. « On parle de leur coût, mais combien cela rapporte ? C'est une idée moderne, l'intérêt général. La SNCF appartient à la Nation. Il faut donc être très exigeant. C'est inacceptable ces fermetures sans consulter les élus. Cela ne règle rien. Ainsi le fret, en 2004 on annonçait un déficit de 450 millions. On supprime 10 000 emplois, on ferme 400 gares soit 2 millions de camions de plus sur les routes. En 2012 le déficit annoncé est de 462 millions. Il faut que les responsables politiques interpellent les dirigeants de la SNCF. Le train est plus sûr que la route ou le bus, mais le Président de la SNCF crée des filiales routières...Les salariés, les usagers doivent se faire entendre. »



Les Nouvelles de la Nièvre n° 1749 du 26 avril 2013 page 4

Didier Le Reste : « ici, on aime le rail ! »

« Développer le rail en Nivernais et en France », le thème de la soirée à Varennes-Vauzelles, mardi 16, qui a débordé les horaires prévus, aura permis de faire le point de la situation actuelle, marquée par les coups portés au service public ferroviaire et marquée aussi de potentialités, de possibilités pour la Commune, le département et notre Pays, si les citoyens s'en mêlent, de développer cet atout.

Laurent Marcel du Collectif de défense et d'avenir de la SNCF (qui rassemble depuis 1986 des gens d'opinions diverses sur cet objectif), anima la réunion. Il présenta les personnalités à la tribune et passa la parole à Pascal Reuillard, Maire et Conseiller Général.



Laurent Marcel, Pascal Reuillard, Christian Lebatteur, M. Rossignol, Didier Le Reste, Jean-Paul Pinaud, Dominique Roche, Jérôme Maillet

Porter des projets ambitieux

Celui-ci rappela les liens forts « depuis 90 ans », entre le ferroviaire et la ville ; le « carrefour stratégique de la Nièvre au cœur de la France » ; la responsabilité des politiques menées dans « l'affaiblissement du ferroviaire », malheureusement impulsées par « l'Europe au nom de la concurrence. » Il invita à être « ambitieux » car « l'avenir est dans une complémentarité des transports ». Le fret doit « devenir une priorité », ce qui suppose par exemple l'objectif « de raccorder au rail la Zone Industrielle de V. Vauzelles-Garchizy. » Il lance un appel : « ne laissons pas les mains libres à la finance. Nos mobilisations sont nécessaires pour nous faire entendre. »

2013 sera déterminante pour le rail.

Didier Le Reste membre de la direction nationale du PCF, ancien secrétaire de la fédération CGT cheminots, animateur du Front des luttes au Front de Gauche, après avoir souligné « une actualité méritant de nombreux échanges », s'attache à montrer combien « l'année sera déterminante, avec le projet d'une refondation du système ferroviaire aboutissant à un projet de loi en fin d'année. »



Si les 32 000 km de voies ferrées restent un outil disponible, la politique de " terre brûlée ", au nom de la recherche du profit, menée par les gouvernements et la direction peut conduire la SNCF à ne plus être en capacité d'être "organisatrice" du transport ferroviaire. » Il met en cause « le désengagement financier de l'État, la volonté de la direction de l'entreprise de casser le fret, la recherche du "business" et du bas coût (low cost). L'acte 3 de la Décentralisation qui veut renvoyer aux Régions les transports sans les financements. Le " 4ème paquet" de libéralisation européenne veut tout mettre en concurrence.

La SNCF reste une grande entreprise publique.

Pour répondre aux enjeux économiques, écologiques, il faut garantir la propriété et la maîtrise publiques, avec un engagement de l'État. Pour gagner cela, il est indispensable de rassembler ceux qui veulent des orientations progressistes dans les services publics. » Sont ensuite abordés en détail quatre points.

1) La Voie Ferrée Centre Europe Atlantique :

(VFCEA), nos lecteurs en connaissent l'intérêt et les batailles menées et en cours avec **Jean-Paul Pinaud** Vice Président régional, Maire de Garchizy et l'Association très active qu'il préside. Il reste 160 km à électrifier et moderniser, « Cette réalisation permettrait de répondre aux attentes qui grandissent en passagers et marchandises. » Il pointe les besoins en Bourgogne. « La question des financements est essentielle. Dans notre région, pour moderniser et gagner en confort il faut 3 milliards d'€ en 10 ans et 300 millions tout de suite sur le matériel roulant. » Il propose de poursuivre les initiatives afin que le futur « versement transport soit attribué au rail, effacer la dette de Réseau Ferré de France (RFF), renationaliser les concessions autoroutières qui rapportent 2 milliards par an à leurs actionnaires. » Cette voie peut être une alternative à la route si dangereuse avec ses poids lourds comme la RCEA, qui passe dans l'Allier et la Saône et Loire. »

D. Le Reste invite à intervenir auprès « des autorités politiques, tutelle de la SNCF, afin qu'une politique de transport des marchandises par rail soit bien prise en compte dans les arbitrages à venir ».

François Diot informe qu' « un vœu du groupe communiste vient d'être adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal de Nevers en faveur de la VFCEA. » Elle est « un véritable couteau suisse multi fonctions. » Sur les financements il rappelle que « la fraude fiscale en France c'est 80 milliards soit cinq POCL TGV par an. »

(suite page 4)